

Sonia, une victime consentante

Depuis 2008, Sonia ne se prostitue plus. Mieux, elle a fait condamner son proxénète. Elle a trouvé le courage de dire non au trottoir, non à un souteneur égocentrique et manipulateur, non à la vie qu'elle menait depuis quinze ans. De victime affaiblie et isolée, elle est devenue une femme forte et entourée - une femme libre.

"Je suis une victime consentante." À la terrasse du café Niagara, Sonia retrace son ancienne vie. Les mots sont durs. À l'entrée, le thermomètre affiche -1 mais elle ne tremble pas. La force de l'habitude. Dans ses yeux, l'insolente confiance de ceux qui ont trop vécu, la marque du Bois. Comprendre : le Bois de Boulogne, c'est là que tout a commencé.

Juillet 1996. Sonia a fui l'Isère, elle a 21 ans. Elle a rompu avec ses parents violents, ses sœurs et un Islam rigoriste. Rebelle et vulnérable, elle débarque à Paris pour tenter sa chance. En mal d'indépendance, c'est la solitude qu'elle rencontre. Son caractère de feu s'est émoussé, elle est fragile - elle vient de faire une tentative de suicide. A l'hôpital, elle fait une mauvaise rencontre, on lui propose un rendez-vous avec celui qui deviendra son proxénète. Elle accepte. *"Je n'avais aucun a priori sur la prostitution. Pour moi, c'était de la consommation."*

Un métier comme un autre, donc, qu'elle se met à exercer *"deux, trois heures par jour"* au bois de Boulogne. *"Jeune, bien foutue, j'étais un nouveau produit, alors je me suis très vite fait repérer."* La concurrence est rude, la solidarité entre les prostituées, inexistante, *"sauf pour virer une fille"*. Qu'importe, elle fait son trou, sous l'étroite surveillance de son souteneur. Jean est un sexagénaire autoritaire, un *"bon français"*, chef d'une entreprise de travaux publics. Enfin, officiellement... mais personne ne s'y trompe : *"quand un homme va à la boulangerie avec 2000 euros dans les poches pour une baguette à 1 euro, ça fait désordre"*, Sonia est moqueuse. Aujourd'hui, elle en rit, pourtant, l'anjôleur l'a longtemps gardé sous sa coupe. Pas de besoin de cocaïne, d'alcool ou de coups, Jean la tenait par l'esprit. Fin manipulateur, il ne cueillait que des proies faciles, des jeunes femmes sans famille, déracinées et fragiles. *"J'étais crédule, je lui donnais tout ce que je gagnais et en échange, il me fournissait nourriture, logement et clopes."* Entre deux cigarettes, un silence se glisse...

La mutine

Pas de sorties, pas d'amis, en permanence sous pression et surveillée : Sonia finit par craquer. En 2001, elle fréquente maintenant Loïc depuis un an. Cadre supérieur et marié, ce client, devenu amant, décide de la sortir du Bois et lui déniche une modeste planque à Paris. Mais Jean ne l'entend pas de cette oreille. A l'époque, son réseau de prostituées est composé de trois femmes : sa femme, sa sœur et Sonia - le manque à gagner est énorme. Surveillance, harcèlement, menaces, tous les moyens sont bons pour reprendre Sonia à son amant. *"Il a fini par retrouver Loïc grâce à des factures téléphoniques. Comment il y a eu accès ? Disons, qu'il n'y a pas de bons ou de mauvais flics. Quand on gagne 1 300 euros par mois, un petit billet contre une information: on ne dit pas non !"* Pris en étau entre le

proxénète et son épouse, Loïc commence à flancher. Sonia prend les devants : *“J’ai passé un accord: je revenais s’il promettait de laisser Loïc tranquille.”* Jean récupère la jeune femme, mais continue de faire chanter son bienfaiteur.

S’ouvre alors une période de défiance, Sonia y perd toute indépendance. Jean conserve en permanence le double de ses clés dans ses poches. Tous les week-ends, elle doit l’accompagner à la campagne. *“Ça ne changeait pas du reste de la semaine, c’était un client comme un autre.”* Ce qui a sauvé Sonia, c’est sa capacité à dissocier son esprit de son corps : *“j’étais capable de sucer un mec en me demandant ce que j’allais manger le soir même”*.

Le deuxième acte de rébellion remonte à 2006, Sonia fréquente un nouveau client. Cette relation va lui donner le *“souffle”* nécessaire pour gagner son indépendance. Les conditions sont optimales : le proxénète perd lentement de son influence, ses hommes de mains attrapent la folie des grandeurs. Un soir, deux d’entre eux cambriolent son domicile, en quête d’argent liquide. Jean, dans un excès d’arrogance, porte plainte. C’est le début de sa chute, il vient de rentrer dans le radar de la police. Une enquête s’ouvre, des questions sont posées. *“Je lui ai dit que des flics nous surveillaient, il n’a pas voulu me croire”*, Sonia a essayé de le mettre en garde. Un matin, elle est réveillée par un sms : *“les flics sont là”*. Un an s’est écoulé. Jean est mis en garde à vue, 48 heures qui le mènent tout droit à la maison d’arrêt où Sonia, patiente, lui rend visite et *“continue le tapin”* pour payer son avocat. A posteriori, elle explique mal son comportement. Pourquoi l’avoir aidé ? *“Probablement, parce qu’il y avait à nouveau un lien de confiance qui m’offrait une liberté nouvelle. Tant qu’il était occupé à ça, il me fichait la paix.”*

“Marche ou crève”

L’électrochoc a lieu lors de la troisième visite. Vêtements de marque, frais d’avocat, la liste des exigences s’allonge, Jean réclame plus d’argent et devient menaçant. C’en est trop, Sonia n’a plus peur. *“Je lui ai dit : c’est terminé, je ne baisserai plus la tête, je ne baisserai plus les yeux, tu es au trou et moi je suis dehors. Ce fric, il vient de mon cul, j’en fais ce que je veux et je vais le prendre pour faire un feu de joie !”* Elle déterre la réserve d’argent du proxénète et le dépense jusqu’au dernier centime. Jean s’apprête à faire face à la justice et sans moyens de corruption, les amis se font plus rares. Face à lui, Sonia forte de sa liberté nouvelle. Elle porte plainte et s’est rapprochée d’une jeune avocate. Le dossier est épais : quinze ans de proxénétisme, ça laisse des traces.

Le jour du procès : *“il continuait à se croire au-dessus de tout. Veste en cuir, chaussures en croco... Son attitude, c’était vraiment “moi, je dis la vérité, les autres ne racontent que des conneries”. Quand le juge l’a vu arriver, il a dit à sa consœur : “tu vois, ça c’est le mac typique”.* La défense du proxénète est dérisoire, il prétend tirer ses revenus des casinos. La décision des juges tombe : cinq ans de prison avec sursis et 60 000 euros de dommages et intérêts. *“C’est peu”*, Sonia le déplore : *“60 000 euros, c’est même pas une année. Et j’ai travaillé pour lui pendant 15 ans.”*

Aujourd’hui, Sonia a 37 ans, elle a définitivement quitté le Bois pour refaire sa vie. Elle a brisé son isolement et s’est trouvée une nouvelle famille. Ses amis connaissent son passé, mais elle ne dit jamais qu’elle a été *“maquée”*. *“Dans ce métier, il n’y a pas d’indépendance”*, regrette-t-elle. Victime, elle l’a surtout été de l’exploitation d’un

homme. Elle n'a gardé aucune séquelle physique de ses années de prostitution, mais elle admet *"qu'on ne dort pas bien toutes les nuits non plus"*. Elle parle de sexe sans tabous. Lorsqu'on lui demande quels sont ses projets d'avenir, elle répond d'un sourire serein. Le pire est désormais derrière elle : *"Mon dicton, c'est marche ou crève. Aujourd'hui, je suis quelqu'un de fort. Je marche la tête droite"*.